

## SOMMAIRE

<b><i>Introduction</i></b> _____	<b>2</b>
<b>I – Impact de la gestion sur les milieux d’affleurements rocheux</b> _____	<b>3</b>
I.1 – Méthodologie de suivi _____	4
I.2 – Résultats et commentaires _____	7
<b>II – Impact de l’adaptation des pratiques agricoles en prairie humide</b> _____	<b>11</b>
II.1 – Méthodologie de suivi _____	11
II.2 – Résultats et commentaires _____	12
<b><i>Annexes</i></b> _____	<b>14</b>

## Introduction

Le Conseil Général du Rhône, dans le cadre de son action sur les Espaces Naturels Sensibles, et la Communauté de Communes de la Vallée du Garon ont initié en 2000 une politique de préservation et de valorisation de la vallée du Garon.

Dans ce cadre, en 2001, un plan de gestion du patrimoine naturel a été réalisé par le bureau d'études Biotopes (phase diagnostique) et le CREN (montage opérationnel).

Au niveau du patrimoine naturel, deux enjeux se dégagent du site :

- la présence de milieux secs à caractère méridional (prairies sèches et affleurements rocheux),
- la présence de prairies naturelles humides.

Les premières actions de gestion ont débuté au printemps 2002.

Les différents suivis mis en place ont pour objectif d'évaluer l'impact de la gestion sur les milieux. Le présent document concerne le suivi de la végétation, l'année 2002 constituant un état initial.

## I – IMPACT DE LA GESTION SUR LES MILIEUX D’AFFLEUREMENTS ROCHEUX

Dans le cadre du plan de gestion, il est prévu de favoriser ces milieux thermophiles par des travaux de restauration et d’entretien :

- les travaux de restauration consisteront en du débroussaillage et du bûcheronnage,
- la phase d’entretien se traduira par un broyage régulier de la végétation ou par la mise en place éventuelle d’un pâturage extensif.

Les premiers travaux de restauration ont déjà eu lieu au printemps 2002 : une équipe des brigades de rivière a effectué un débroussaillage et un petit bûcheronnage manuel sur une surface d’environ 0.4 ha. Les rémanents ont été rassemblés et brûlés sur place.



Vue avant travaux



Zone en cours de restauration par débroussaillage



Brûlage des rémanents et vue après travaux

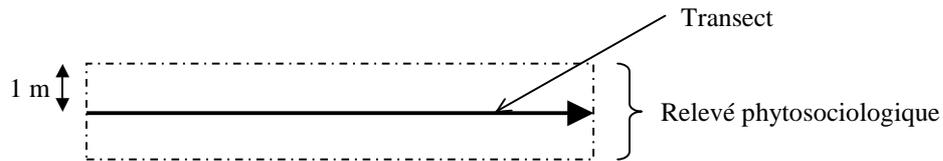
## I.1 – MÉTHODOLOGIE DE SUIVI

### ☒ Carte de localisation des suivis

Plusieurs transect T1, T2 et T3<sup>1</sup> sont installés dans des zones d’affleurements rocheux, plus ou moins envahies par des ligneux, avec une mesure par point-aiguille de la présence des espèces.

Les transects ont une longueur de 10 à 20 m. Tous les 40 cm, une aiguille est plantée dans le sol et l’espèce qui se trouve au pied de cette aiguille est notée.

De plus, un relevé phytosociologique est effectué sur une zone de 1 m de part et d’autre du transect.



Ce suivi est effectué tous les deux ans, 2002 constituant la première année.

---

<sup>1</sup> Cas particulier de T3 : ce transect est prévu dans une zone de fourrés denses et impénétrable. Il n’a pas été possible de mettre en place le protocole dans cette zone. C’est pourquoi, le secteur où sera localisé T3 a seulement fait l’objet d’un relevé phytosociologique.

Suivi de la végétation – Espace Naturel Sensible de la Vallée du Garon (Rhône)

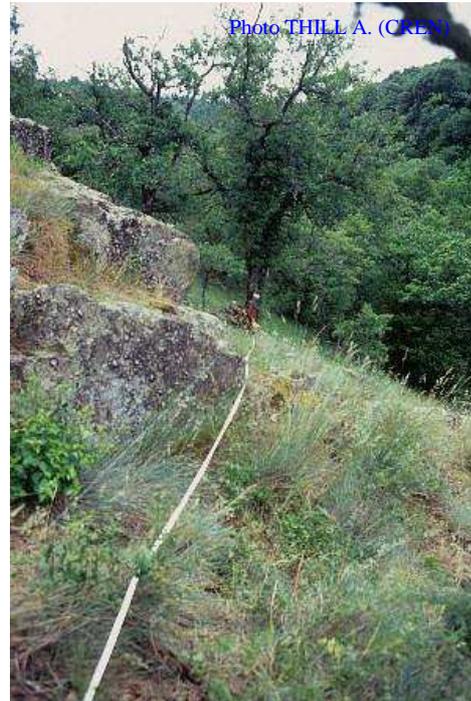
Carte de localisation des suivis de la végétation

### Localisation du transect T1

T1 se trouve dans une zone où la roche affleure. Les deux extrémités du transect sont délimitées par des arbres (qui ont été marqués à la peinture) :

- Le point de départ est un chêne pubescent mort
- Le point d'arrivée est un chêne

Ce transect a une longueur de 16.50m.



Transect T 1

### Localisation du transect T2

T2 se trouve dans une zone où le sol est plus présent. Les deux extrémités du transect sont délimitées par des arbres (qui ont été marqués à la peinture) :

- Le point de départ correspond au point d'arrivée de T1
- Le point d'arrivée est également un chêne

Ce transect a une longueur de 9.70m.



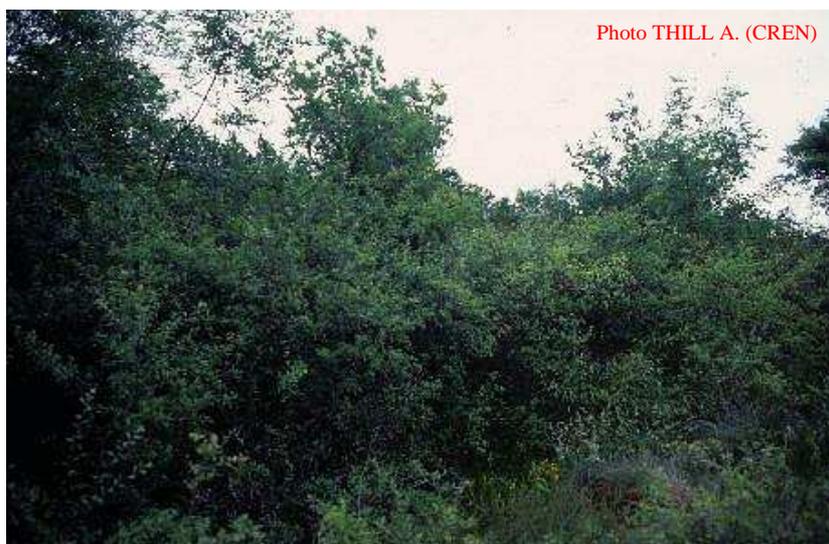
Transect T2

Les transects T1 et T2 se situent dans des zones qui ont fait l'objet de travaux de restauration par débroussaillage et bûcheronnage au printemps 2002. Ils ne constituent donc pas un véritable état initial.

### Localisation du transect T3

T3, quant à lui, n'a pas encore fait l'objet de travaux de restauration. Par manque d'accessibilité, il n'a pas pu être localisé précisément :

- le secteur se trouve à gauche de la route qui mène de Soucieu à Chaponost, juste après le pont sur le Garon et avant le premier virage en épingle à cheveux.

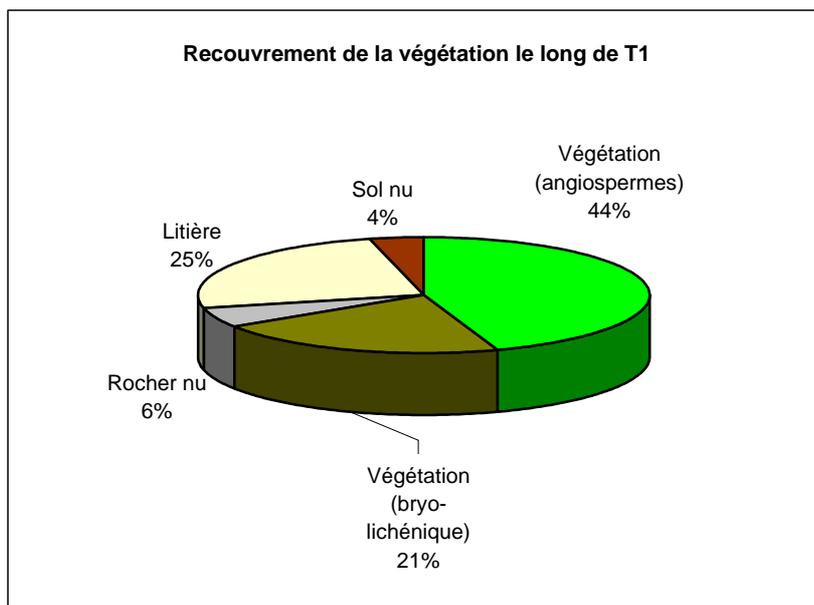


Localisation de la zone où sera situé T3

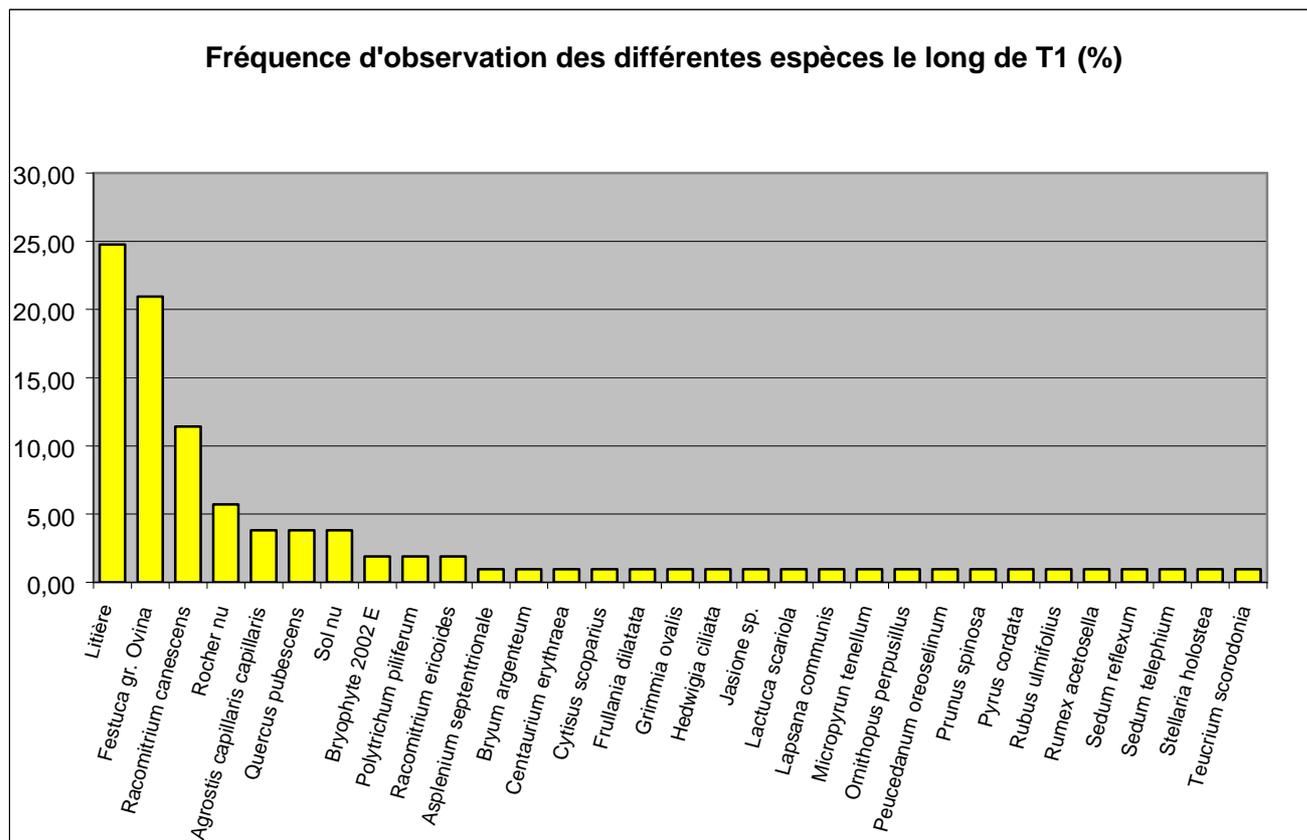
## 1.2 – RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

Les résultats bruts sont présentés en annexe.

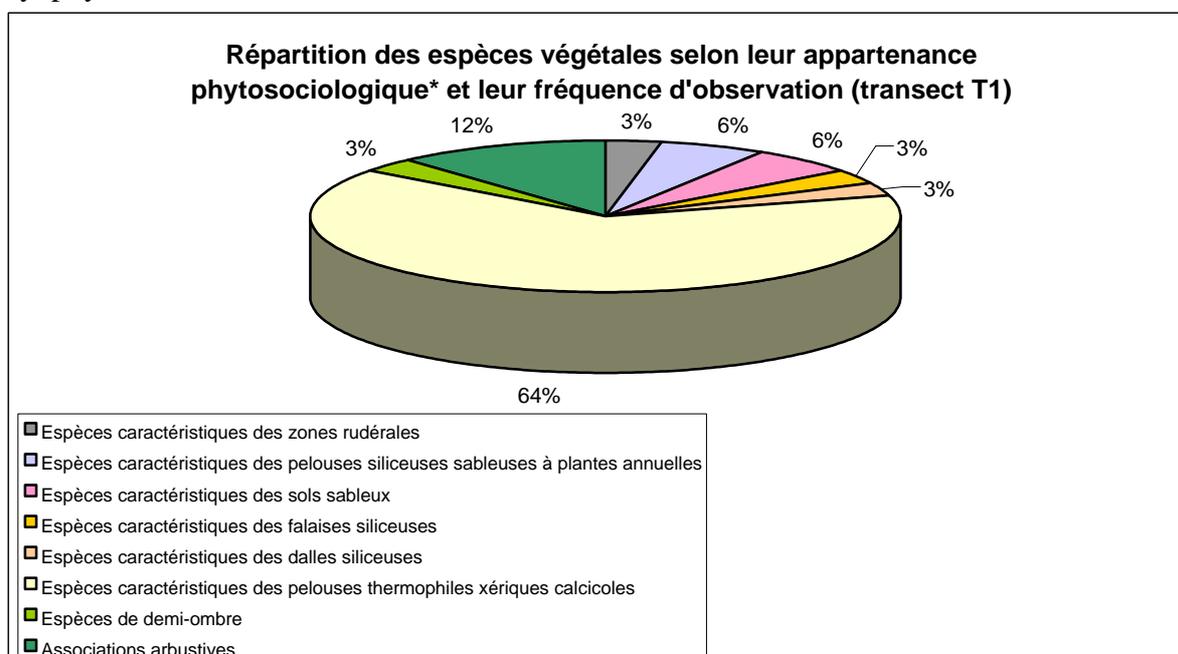
### Transect T1



Les végétaux herbacés supérieurs ne représentent que 46 % des points contacts. Notons l'importance de la flore bryolichénique, qui se développe sur la roche. La litière occupe une proportion non négligeable : les travaux menés au printemps ont uniquement consisté à supprimer les ligneux. Aucune action spécifique n'a encore eu lieu au sujet de la végétation herbacée et de la litière.



24 espèces différentes ont été notées le long du transect et dans la bande de 1 m de part et d'autre. *Festuca gr.ovina* est l'espèce la plus abondante. Elle est accompagnée par une bryophyte, *Racomitrium canescens*.

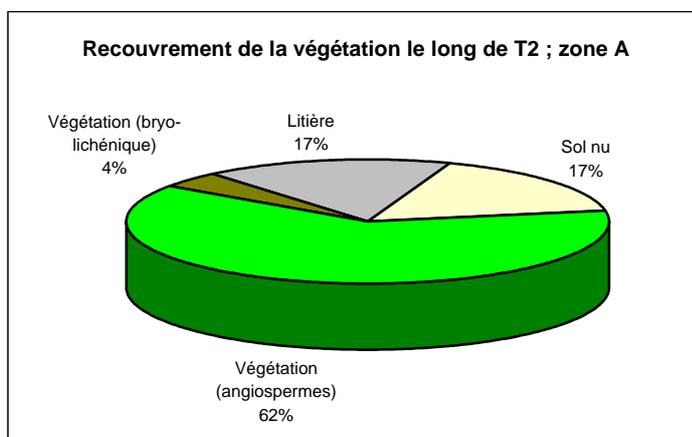


Près de 64% des espèces sont représentatives des milieux thermophiles xériques à tendance calcicole. Ceci est fortement influencé par *Festuca ovina*. La roche granitique comprend ici de nombreux minéraux alcalins, à l'origine d'un substrat basique.

\* D'après Julve – 1993 – Synopsis phytosociologique de la France (communautés de plantes vasculaires) et ENGREF – 1997 – CORINE biotopes ; types d'habitats français

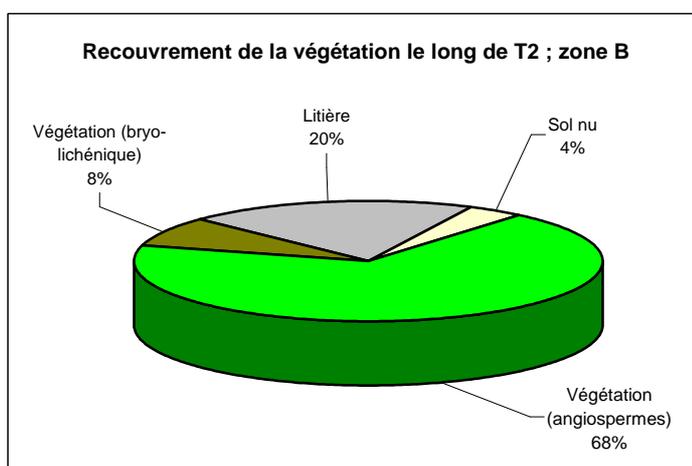
## Transect T2

Le transect T2 est subdivisé en deux zones distinctes : la zone A de 0 à 1.80 m et la zone B de 1.80 à 9.70 m.

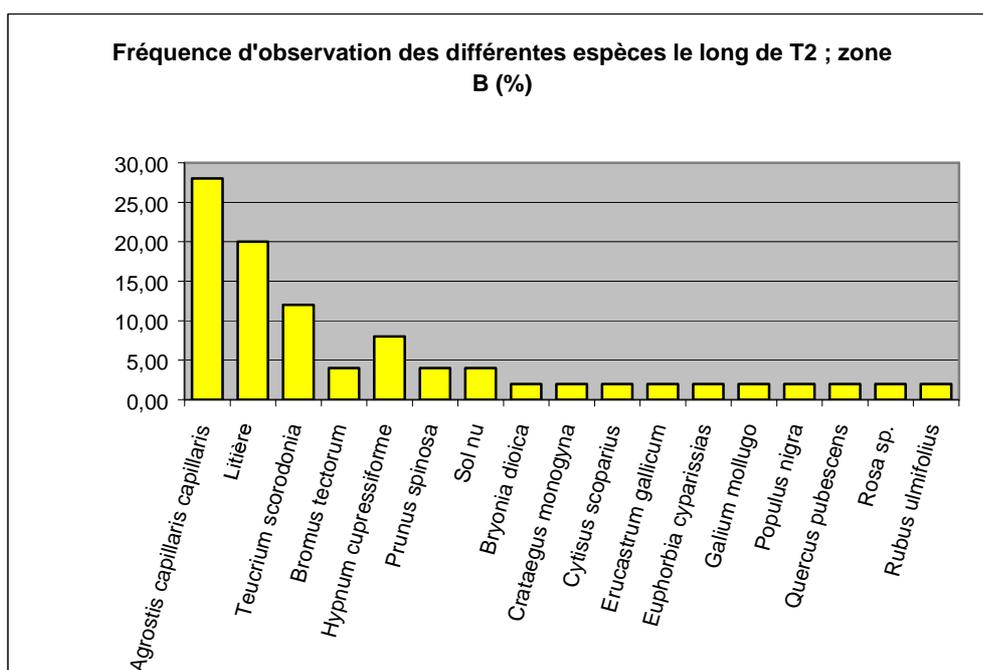


Du point de vue du recouvrement de la végétation, les deux zones sont assez similaires :

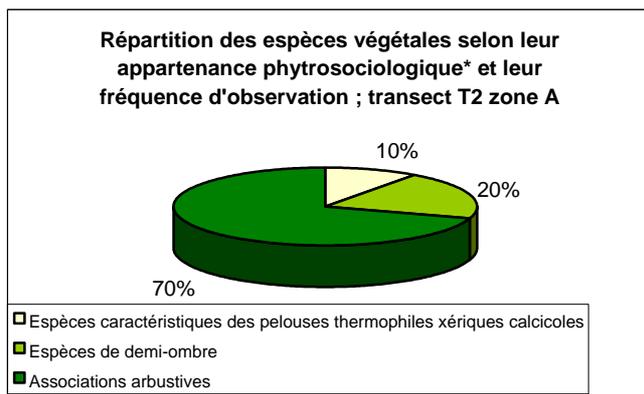
- les végétaux supérieurs représentent entre 60 et 68%
- une faible proportion des points contacts correspond à la végétation bryolichénique
- par contre, la proportion de litière est plus importante dans la zone B que dans la zone A.



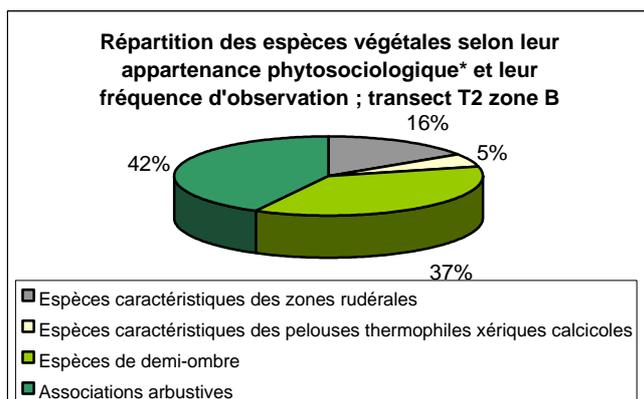
La différenciation de ces deux zones s'explique par le fait que de petits arbustes ligneux se trouvaient autour du chêne servant de point de départ au transect. Ces ligneux ont été coupés lors des travaux du printemps 2002.



Dans la zone B, notons la dominance d'une graminée, *Agrostis capillaris*.

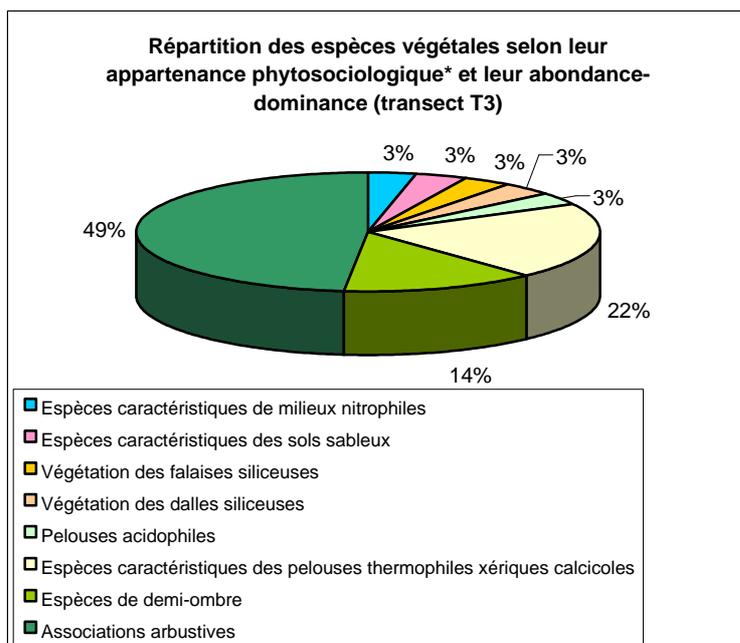


Dans les deux zones, les espèces présentes sont peu caractéristiques des milieux de pelouses sèches. Cela s'explique par le fait que cette zone était relativement fermée jusqu'au printemps. Dans les années à venir, il s'agira de voir si le cortège végétal évolue suite à la réouverture du milieu.



### Transect T3

Comme nous l'avons déjà indiqué, il n'a pas été possible d'utiliser la méthode des points aiguille en 2002. Nous avons juste effectué un relevé phytosociologique.



20 espèces différentes ont été observées dans la zone de T3, dont deux espèces de bryophytes. La vue du secteur montre un milieu relativement fermé, colonisé par de nombreux arbustes. Le camembert ci-contre confirme cela, mais indique tout de même la présence d'espèces de milieux ouverts, de type pelouses sèches ou affleurements rocheux.

\* D'après Julve – 1993 – Synopsis phytosociologique de la France (communautés de plantes vasculaires) et ENGREF – 1997 – CORINE biotopes ; types d'habitats français

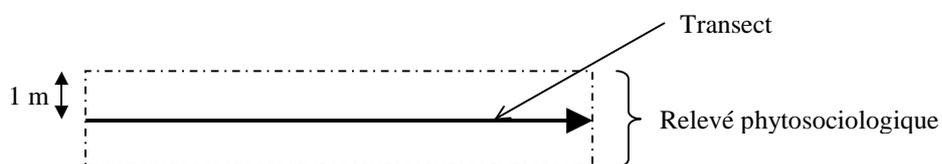
## II – IMPACT DE L'ADAPTATION DES PRATIQUES AGRICOLES EN PRAIRIE HUMIDE

### II.1 – MÉTHODOLOGIE DE SUIVI

Un transect T4 est installé dans une prairie humide, avec une mesure par point-aiguille de la présence des espèces.

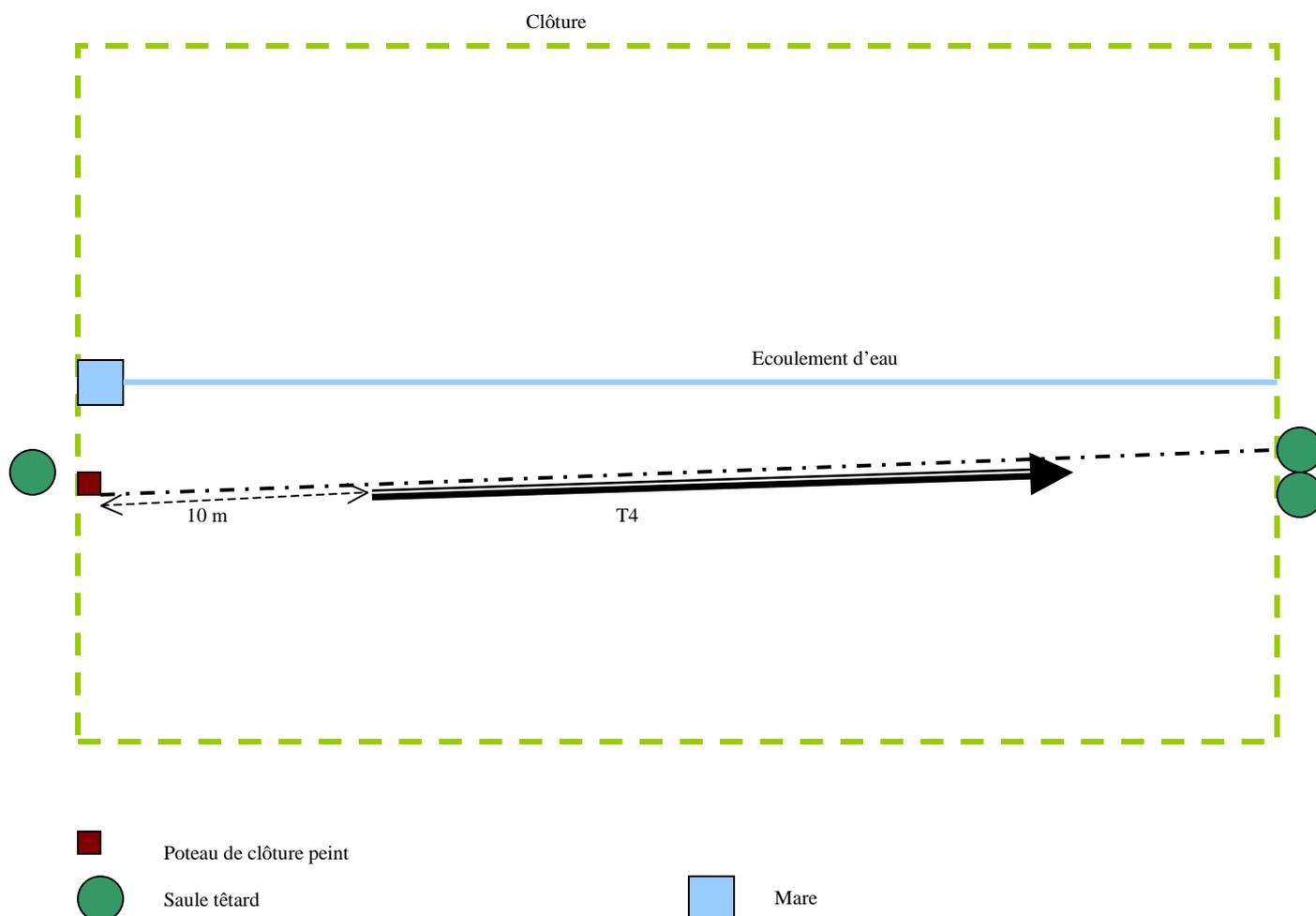
Le transect a une longueur de 20 m. Tous les 40 cm, une aiguille est plantée dans le sol et l'espèce qui se trouve au pied de cette aiguille est notée.

De plus, un relevé phytosociologique est effectué sur une zone de 1 m de part et d'autre du transect.



Ce suivi est effectué tous les deux ans, 2002 constituant la première année.

### Localisation du transect T4

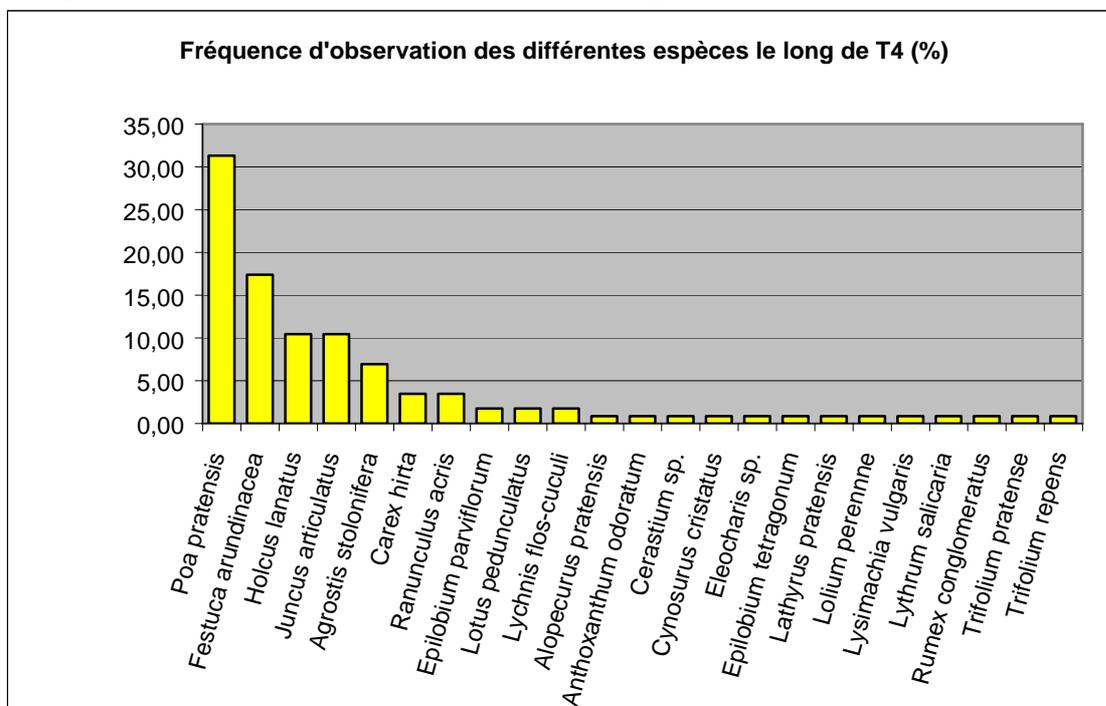




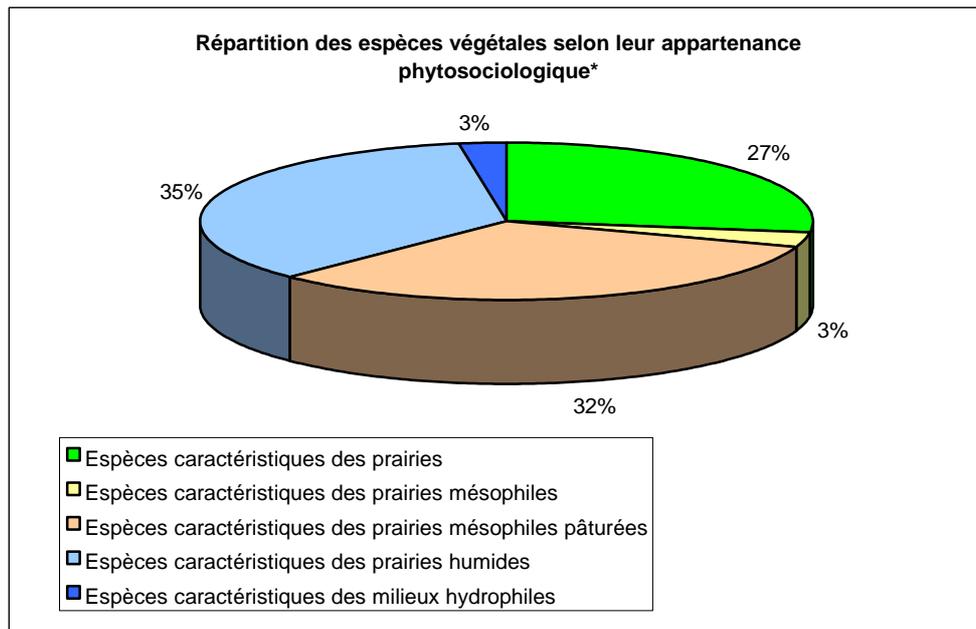
Transect T4

## II.2 – RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

23 espèces ont été observées dans le relevé floristique.



Les graminées sont particulièrement abondantes : *Poa pratensis*, *Festuca arundinacea*, *Holcus lanatus* et *Agrostis stolonifera*, ainsi qu'une espèce de Jonc, *Juncus articulatus*.



Les espèces présentes sont majoritairement caractéristiques des milieux prairiaux mésophiles, avec une tendance vers la prairie humide.

Par ailleurs, une espèce remarquable, protégée au niveau régional, a été découverte en 2002 sur une prairie humide proche de T4. Il s'agit d'*Orchis laxiflora*, dont quelques pieds ont été observés.

\* D'après Julve – 1993 – Synopsis phytosociologique de la France (communautés de plantes vasculaires) et ENGREF – 1997 – CORINE biotopes ; types d'habitats français

## **Annexes**

Annexe 1 : Relevés floristiques (T1, T2, T3 et T4)